

Un exemple d'adhésion pluri professionnelle à un objectif généreux

Sauver des patients atteints de maladies du sang

Les cellules souches hématopoïétiques (CSH) sont des cellules capables de fabriquer toutes les cellules du sang. Elles sont utiles pour guérir les patients atteints de maladies du sang, par exemple les leucémies. Aujourd'hui, il existe **3 sources différentes** de CSH pour réaliser des greffes "allogéniques", c'est-à-dire où le donneur et le receveur sont deux personnes distinctes : **la moelle osseuse (MO)** ; **le sang périphérique** (Les CSH périphériques, CSHP, y sont recueillies par "aphérèse", procédure consistant à collecter du sang chez un donneur, puis à le réinjecter après avoir ôté certains composants) ; **le sang placentaire, dit "sang de cordon"**.

Principaux avantages du sang de cordon :

Disponibilité : Le principe de conservation du sang de cordon permet une mise à disposition rapide.

Probabilité supérieure de trouver un donneur : Il est possible de greffer des CSH du sang de cordon avec une compatibilité HLA (human leukocyte antigen) moindre que pour les donneurs adultes.

Répartition des sources de CSH (en France) chez les patients ayant besoin d'une allogreffe :

Source :

« *Le don de sang placentaire : Une source irremplaçable de cellules souches pour la greffe allogénique* », Agence française de biomédecine.

Greffes de MO ou de CSHP à partir d'un donneur familial	30 %
Greffes de MO ou de CSHP à partir d'un donneur non apparenté	40 %
Pas de donneur compatible en MO ou en CSHP ► 30 à 60 % des cas trouvent un greffon compatible dans la banque de sang de cordon.	30 %

Le projet : faire d'une maternité un nouveau centre de collecte de sang de cordon

En France, l'activité de stockage et de distribution du sang de cordon est coordonnée au sein du Réseau Français de Sang Placentaire (RFSP). La collecte est assurée par des "maternités partenaires". Sur la proposition du site Henri Mondor de l'Établissement Français du Sang (EFS), le projet consistait à faire de la maternité du Centre hospitalier intercommunal de Créteil (CHIC), Val de Marne, une maternité partenaire.

On pratique environ 3 000 accouchements par an au CHIC.
Le projet a été décidé en juin 2008. Fin 2009, la collecte débutait...



Une mobilisation de tous les professionnels concernés

La collecte de sang de cordon implique **de nombreux professionnels**. Un préalable indispensable a consisté à obtenir l'adhésion des **médecins obstétriciens du CHIC**. Ceci a été fait en argumentant sur **l'objectif éthique** du projet. Un autre moyen qui s'est avéré déterminant a consisté à fournir **des outils prêts à l'emploi** : brochures à remettre aux futures mamans, et numéro où joindre téléphoniquement une sage-femme référente. Il a été facile de fédérer les autres intervenants : sages-femmes, pédiatres, infirmiers, aides-soignants, et auxiliaires-puéricultrices.

Le décideur du don, c'est la future maman. Penser communication

Pour la sensibilisation des futures mamans, la **responsable de la communication** du CHIC a été associée au projet. Une **responsable de publicité** a coordonné la conception d'un plan d'affichage au sein de la maternité, et a réalisé des affiches destinées à interpeller les futures mamans. Un clip vidéo a été conçu.

Pour l'information des futures mamans et la sécurité des soins au receveur, les 32 sages-femmes ont été formées à s'entretenir avec la donneuse, et recueillir des informations via un "questionnaire de qualification médicale prénatale". Celui-ci est destiné à déceler les comportements à risque et les maladies susceptibles de mettre en péril la sécurité du futur receveur. Elles ont aussi été formées à recueillir le consentement de la donneuse.

Une règle d'or : l'appropriation des bonnes pratiques, par chacun

Les sages-femmes du CHIC sont toutes polyvalentes. Le respect des exigeants critères de qualité des prélèvements impose que les personnes les effectuant soient habilitées. Par conséquent, il a été organisé que **toutes les sages-femmes du CHIC** reçoivent l'habilitation.

- Il a été choisi que la **fonction de référente** soit exercée **par roulement**. Chaque sage-femme est périodiquement amenée à exercer, pendant un mois, la fonction de référente.
- **Les infirmiers étaient motivés** à participer. **L'habilitation au prélèvement a donc été étendue** aux infirmiers.
- Il a été organisé une **formation systématique à la préparation du matériel** pour les **aides-soignants** et les **auxiliaires puéricultrices**.
- **Les pédiatres de la maternité**, pour la qualification clinique néonatale, **ainsi que les pédiatres de ville**, pour la qualification clinique postnatale, ont **accepté** de nouvelles formalités (...)

En 2011, **513 poches de sang de cordon** ont été collectées à la maternité du CHIC.

Le plus difficile reste à faire ? Dans un contexte de tensions économiques et sociales fortes, assurer **la pérennité** du dispositif...



Poster réalisé pour les **Rencontres Prescrire 2012**
par **Annaïck REDON**, sage-femme et référente du projet. Courriel : annaick.redon@chicreteil.fr

Mai 2012